

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 13556 Numéro SIREN : 820 803 963 Nom ou dénomination : 6 FLEURS DE LIS

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2021 sous le numéro de dépôt 117129



20211171292020

DATE DEPOT : 03/11/2021

N° DE DEPOT : 117129

N° GESTION : 2016B13556

N° SIREN : 820803963

DENOMINATION : 6 FLEURS DE LIS

ADRESSE : 16 rue Castagnary 75015 Paris

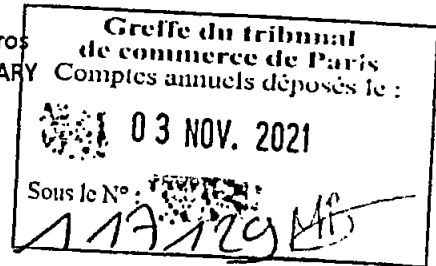
MILLESIME : 2020

6 FLEURS DE LIS

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 16 RUE DE CASTAGNARY
75015 PARIS

R.C.S : 820 803 963



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/03/2021

Le 15/03/2021,
à 11 heures,

Mademoiselle LISRELES HERMOGENES FREIRE, associé unique de la société 6 FLEURS DE LIS, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Mademoiselle LISRELES HERMOGENES FREIRE, préside la séance en qualité de Présidente

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1 620,00 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 faisant ressortir une perte de -550,49 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -8 845,64 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -9 396,13 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de -9 396,13 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -550,49 Euros. Il passera ainsi de -8 845,64 Euros, à la somme de -9 396,13 Euros après affectation.

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 620,00 Euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



Désignation de l'entreprise <u>6 FLEURS DE LIS</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Adresse de l'entreprise <u>16 RUE DE CASTAGNARY 75015 PARIS</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
SIRET		<table border="1"><tr><td>8</td><td>2</td><td>0</td><td>8</td><td>0</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>										8	2	0	8	0	3	9	6	3	0	0	0	1	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
8	2	0	8	0	3	9	6	3	0	0	0	1	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> , <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> , <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
<table border="1"><thead><tr><th colspan="6"></th><th colspan="2">Exercice N clos le</th></tr><tr><th colspan="6"></th><th colspan="2"><u>13</u>/<u>11</u>/<u>20</u><u>20</u></th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="6">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISE</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td>010</td><td colspan="2">10 000</td><td>012</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">10 000</td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td>014</td><td colspan="2"></td><td>016</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td colspan="2"></td><td>030</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td colspan="2">1 965</td><td>042</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 965</td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td>044</td><td colspan="2">11 965</td><td>048</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">11 965</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td colspan="2"></td><td>052</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td colspan="2"></td><td>062</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td colspan="2"></td><td>066</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td colspan="2"></td><td>070</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td>072</td><td colspan="2">3 756</td><td>074</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">3 756</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td colspan="2"></td><td>082</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td colspan="2">1 440</td><td>086</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 440</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td colspan="2">882</td><td>094</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">882</td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td>096</td><td colspan="2">6 077</td><td>098</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">6 077</td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td>110</td><td colspan="2">18 043</td><td>112</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">18 043</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="7">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td colspan="3">1 000</td></tr><tr><td colspan="7">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="7">Réserve légale</td><td>126</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="7">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="7">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td colspan="2"></td><td>132</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="7">Report à nouveau</td><td>134</td><td colspan="3">(8 846)</td></tr><tr><td colspan="7">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td colspan="3">(550)</td></tr><tr><td colspan="7">Provisions réglementées</td><td>140</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="7">Total I</td><td>142</td><td colspan="3">(8 396)</td></tr><tr><td colspan="7">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="7">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="7">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="7">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td colspan="3">6 899</td></tr><tr><td colspan="7">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td>169</td><td colspan="2"></td><td>172</td><td colspan="2">19 540</td></tr><tr><td colspan="7">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td colspan="7">Total III</td><td>176</td><td colspan="3">26 439</td></tr><tr><td colspan="7">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td colspan="3">18 043</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOUVOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td colspan="2"></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td colspan="3"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td colspan="2"></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td colspan="3">45</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td colspan="2">3 756</td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td colspan="3"></td></tr></tbody></table>																		Exercice N clos le								<u>13</u> / <u>11</u> / <u>20</u> <u>20</u>		ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	10 000		012			10 000		Autres *		014			016					Immobilisations corporelles *		028			030							Immobilisations financières * (1)		040	1 965		042					1 965		Total I (5)				044	11 965		048			11 965		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052					Marchandises *		060			062					Avances et acomptes versés sur commandes		064			066							Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070					Autres * (3)		072	3 756		074			3 756		Valeurs mobilières de placement		080			082							Disponibilités		084	1 440		086					1 440		Charges constatées d'avance *		092	882		094					882		Total II				096	6 077		098			6 077		Total général (I + II)				110	18 043		112			18 043		PASSIF												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	1 000			Écarts de réévaluation							124				Réserve légale							126				Réserves réglementées *							130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)							131			132			Report à nouveau							134	(8 846)			Résultat de l'exercice							136	(550)			Provisions réglementées							140				Total I							142	(8 396)			Provisions pour risques et charges							Total II	154				DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164				Fournisseurs et comptes rattachés *							166	6 899			Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :							169			172	19 540		Produits constatés d'avance							174				Total III							176	26 439			Total général (I + II + III)							180	18 043			RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	45			(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	3 756		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			
						Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
						<u>13</u> / <u>11</u> / <u>20</u> <u>20</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	10 000		012			10 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Autres *		014			016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Immobilisations corporelles *		028			030																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations financières * (1)		040	1 965		042					1 965																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Total I (5)				044	11 965		048			11 965																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
		Marchandises *		060			062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
		Autres * (3)		072	3 756		074			3 756																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Valeurs mobilières de placement		080			082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Disponibilités		084	1 440		086					1 440																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Charges constatées d'avance *		092	882		094					882																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Total II				096	6 077		098			6 077																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Total général (I + II)				110	18 043		112			18 043																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Écarts de réévaluation							124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Réserve légale							126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Réserves réglementées *							130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)							131			132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Report à nouveau							134	(8 846)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Résultat de l'exercice							136	(550)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Provisions réglementées							140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Total I							142	(8 396)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges							Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	6 899																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :							169			172	19 540																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Produits constatés d'avance							174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total III							176	26 439																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total général (I + II + III)							180	18 043																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	45																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	3 756		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				

Certifié conforme

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 6 FLEURS DE LIS

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215		214				
		Services *				217		218	18 417			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée *							224				
	Subventions d'exploitations reçues							226				
	Autres produits							230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	18 417			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	340			
	Variation de stocks (marchandises) *							236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)							242	15 978			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CPE et CVAE *)							243	1 030			
	Rémunérations du personnel *							250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252				
	Dotations aux amortissements *							254				
	Dotations aux provisions							256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles							259 260				
	Total des charges d'exploitation (II)							264	17 348			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270	1 070		
Produits financiers (III)			280			Charges financières (V)			294			
Produits exceptionnels (IV)									290			
Charges exceptionnelles (VI)			{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347 348			300	1 620			
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)									310	(550)		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	550			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318					
	Provisions non déductibles *						322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des opco-cis d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	1 620			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICP (art. 44. undécies)	990							
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993							
	Crédance due au report en arrière du déficit					346			350			
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)					655						
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645						
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648						
	Dédution exceptionnelle simulateur de concurrence		641									
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	1 070	
										356		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *												
Déficits antérieurs reportables *							7 271	dont imputés sur le résultat :		360	1 070	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	
											372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2020

6 FLEURS DE LIS

Extension

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **6 FLEURS DE LIS**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	10 000	402		404		406	10 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1 920	482	45	484		486	1 965				
TOTAL		490	11 920	492	45	494		496	11 965				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾	579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 6 FLEURS DE LIS								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	7 271	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983	1 070	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984	6 201						
Déficits de l'exercice		960							
Total des déficits restant à reporter		970	6 201						
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI								325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	3 683
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	739
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: 6 FLEURS DE LIS										Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 31/12/2020								Données en nombre de mois		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376			
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121			
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152			
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022			
Effectifs au sens de la CVAE *								023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence								024			
Date de cessation											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 2 0 8 0 3 9 6 3

Dénomination de l'entreprise

6 FLEURS DE LIS

Adresse (voie)

16 RUE DE CASTAGNARY

Code postal

75015

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique HERMOGENES FREIRE Prénom(s) LISRELES
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance: Date 06/07/1993 N° Département 99 Commune GOYANA Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

BAGE Expert-comptable Janvier 2020

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 202

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2020

SIREN

8 2 0 8 0 3 9 6 3

Dénomination de l'entreprise

6 FLEURS DE LIS

Adresse (voie)

16 RUE DE CASTAGNARY

Code postal

75015

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Taux de date du service

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
6 FLEURS DE LIS 16 RUE DE CASTAGNARY 75015 PARIS			
SIRET	8 2 0 8 0 3 9 6 3 0 0 0 1 7	Mét:	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Soins de beauté	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-----------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	0
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer:	dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
--	--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE GENERATION EXPERT
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	------------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET CLR EXPERTISE 2 RUE DE LA BRIQUETERIE 77500 CHELLES	
Tél: 0160060606	Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
Date: 11022021	Lieu: PARIS
Qualité et nom du signataire: Gérant	LISRELES HERMOGENES F
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31 % (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la classe fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2020

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III du CGI): • SARL, tous les associés; • SCA, associés gérants; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
LISRELES HERMOGENES FREIRE	100							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise **6 FLEURS DE LIS**
Adresse **16 RUE DE CASTAGNARY 75015 PARIS**

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2020 .. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice .. 2020 .. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire **LISRELES HERMOGENES FREIRE**
Gérant

À **PARIS**, le **11/02/2021**
Signature 

2020	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (e) est supérieur à (c) – (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporés assimilés imposable à taux réduit	2-468
------	---	-------

(A) sousscrie par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total			

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total	